PRESIDENCE

Relevé de décisions de la séance du Conseil d'Administration du vendredi 20 janvier 2012

Ordre du jour

1. Approbation du PV du CA du 16 décembre 2011
2. Actualités de l'Université
3. Finances
    a. Demande de remise gracieuse de dette
    b. Tarifs spécifiques 2012-2013
4. Information sur l'arrêté de prolongation du mandat des membres du CHS
5. Ressources Humaines
    a. Demandes de modification des intitulés de publication pour les postes d'enseignant-chercheur
    b. Information sur la mise en œuvre du protocole d'accord relatif aux agents non titulaires
    c. Lettre de mission Chargée de mission parité homme / femme
6. Recherche
    a. Campagne d'évaluation AERES des unités de recherche et des écoles doctorales
    b. Colloques du premier semestre 2012
7. Pédagogie
    a. Cadrage de la campagne d'habilitation niveau master
    b. Situation des étudiants étrangers
    c. Renouvellement d'une lettre de mission « Tutorat ENEAD »
8. Bilan du référentiel d'équivalences horaires
9. Règlement du concours inter-départements
10. Nomination du vice-président du comité électoral consultatif
11. Questions diverses

1. Approbation du PV du CA du 16 décembre 2011

Moyennant les modifications demandées en séance, le procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité.

2. Actualités de l’Université

Point d’information, pas de délibération.

3. Finances

Demande de remise gracieuse de dette

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 refuse à l’unanimité la demande de remise gracieuse de dette correspondant à une somme de 155,55 € en espèces volée dans les locaux des PSN.

Tarifs spécifiques 2012-2013

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité de fixer un tarif plancher de 70 € pour le montant des droits d’inscription en DU.

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité les tarifs des DU de l’UFR LLD.

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité les tarifs des DU du département Etudes Italiennes et Roumaines.

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité les tarifs du DU Initiation à l'arabe alignés sur le montant plancher de 70€.

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité les tarifs du DU Langue Portugaise et Cultures Lusophones.

Le Conseil d'Administration de l’Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l’unanimité la prise en charge par l’ESIT du montant des droits d’inscription au DU LSF préparation aux métiers de la communication entre sourds et entendants.

4. Information sur l’arrêté de prolongation du mandat des membres du CHS

Point d’information, pas de délibération.

5. Ressources Humaines

Demandes de modification des intitulés de publication pour les postes d'enseignant-chercheur

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de l'intitulé du poste PR n° 0875 – 18e « Etudes théâtrales, esthétiques de la scène », qui devient « Théâtre : esthétiques de la scène ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de l'intitulé du poste MCF n° 581 – 18e, « Etudes théâtrales, sciences humaines et sociales », qui devient « Etudes théâtrales ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de l'intitulé du poste PR n° 48 – 71ème, « Histoire des médias », qui devient « Histoire des médias : histoire de la presse ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins 2 abstentions la modification de l'intitulé du poste PR n° 109 – 18e/71e, « Economie et politique des arts et de la culture », qui devient « Economie et politiques des arts et de la culture ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la modification de l'intitulé du poste PR n° 0675 – 04ème, « Vie politique en Amérique Latine », qui devient « Amérique Latine : systèmes politiques ».

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins 1 abstention la modification de l'intitulé du poste MCF n° 92 – 11e, « Littérature britannique du 19e siècle et traduction », qui devient « Littérature britannique du 19e – 20e siècle et traduction ».

Information sur la mise en œuvre du protocole d'accord relatif aux agents non titulaires

Point d'information, pas de délibération.

Lettre de mission Chargée de mission parité homme / femme

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la lettre de mission chargée de mission parité homme / femme.

6. Recherche

Campagne d'évaluation AERES des unités de recherche et des écoles doctorales

Point d'information, pas de délibération.

Colloques du premier semestre 2012

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins 1 abstention de fixer à 20 € au lieu de 50 € les droits d'inscription pour le colloque « La montée des populismes en Europe ».

7. Pédagogie

Cadrage de la campagne d'habilitation niveau master

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité moins 1 abstention le cadrage de la campagne d'habilitation niveau master.

Situation des étudiants étrangers

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité le texte ci-dessous :
« Constatant que la nouvelle circulaire du 12 janvier 2012 concernant sur l'accès au marché du travail des diplômés étrangers ne modifie pas fondamentalement la circulaire du 31 mai 2011, le Conseil d'administration de l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 demande solennellement l'abrogation définitive de ces deux textes. Les discriminations dont font l'objet les étudiants diplômés étrangers en fonction de leur niveau d'étude ou de l'excellence supposée de leur diplôme, sont non seulement contraires au principe de l'égalité de traitement de tous les étudiants et diplômés, mais elles nuisent en outre à la mission d'insertion professionnelle confiée à l'Université française, ainsi qu'à son rayonnement et à son attractivité internationales. »

Renouvellement d'une lettre de mission « Tutorat ENEAD »

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité le renouvellement de la lettre de mission « Tutorat ENEAD ».

8. Bilan du référentiel d'équivalences horaires

Point d'information, pas de délibération.

9. Règlement du concours inter-départements

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité le règlement du concours inter-départements.

10. **Nomination du Vice-président du comité électoral consultatif**

Le Conseil d'Administration de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 approuve à l'unanimité la nomination de David Dumoulin comme Vice-président du comité électoral consultatif.

~~11.~~ Questions diverses

La Présidente de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

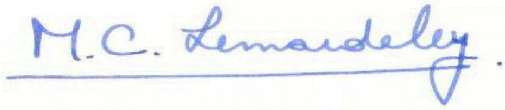

Marie-Christine LEMARDELEY